

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU
C.S.E. DU 07 mars 2022

Etaient présents :

M. TRUPIANO Alain
Mme TERRADE Nicole
Mme CERESUELA Lydie
M. TIBOLLA Erick
Mme SANLAVILLE Dominique
Mme SALAT Laurence
M. LEVACHER Alain
Mme BEAUBAY Christine
Mme TROUILLET Maryse
Mme SARCIA Danièle
Mme LASSARRETTE Sandrine

Etaient absents :

M. SAINT-LAURENT Davy
Dr BONIFACE Frédéric, médecin du travail ASMT
Mr BAYLOT Antoine, inspecteur du travail
M.BILLARROCH Xavier
M. ABARDIA Romain
M. LACONTRE Jacques
Mme ANDREU Stéphanie

1. Présentation de la Mutuelle HARMONIE

- Les locaux n'ont pas changé de place, et les contrats sont toujours gérés à TARBES.
- De nouveaux services sont proposés :
 - o Espace HARMONIE & MOI, c'est un site internet application mobile, permet de gérer et voir ses remboursements...
 - o Téléconsultations (contacter un médecin en direct 24h/24 et 7j/7).
 - o Réseau de professionnels de santé KALIXIA
 - o L'assistance (conseils et écoute juridique, aide à domicile, aide sociale, psychologue, commission en cas de coups durs..)
- Evolution du tarif : 2 % au global
- Retraite, la 1^{ère} année le montant reste identique sauf la participation patronale qui est supprimée. La 2^{ème} + 25 % et la 3^{ème} +50 %.
- Pour un CDD, la durée des droits est identique à la durée du dernier contrat (exemple 3 mois de CDD = 3 mois de mutuelle après la fin du contrat.

La prolongation des droits de mutuelle après un CDD ne peut excéder 12 mois.

2.- Adoption du procès-verbal de la précédente réunion.

Mme SANLAVILLE donne lecture du compte rendu de la réunion CSE, Mr TRUPIANO revient sur les heures de nuit de l'épicerie et apporte une précision.

3. Chiffres d'affaires de février 2022

Mr TRUPIANO nous rappelle que l'an dernier le Culturel, le sport et le MAB étaient fermés, Le CA du mois de février est convenable, l'objectif est atteint et a augmenté même par rapport à l'année de référence 2019. C'est très encourageant et c'est une bonne chose pour l'entreprise surtout dans le contexte actuel. « **LECLERC ayant les prix les plus bas, la clientèle est là !** ». La fréquentation revient et il y aura de bonnes offres commerciales toute l'année.

Mr TRUPIANO nous rappelle que nous subissons tous de fortes augmentations sur l'énergie, les matières premières, les produits de base et les transports.

Nous sommes également pénalisés par les importations et donc pour les livraisons des marchandises. On doit rester compétitif par rapport à la concurrence.

Mois de février 2022			Cumul fin février 2022		
Frais Trad	9,10%		Frais Trad	-0,60%	
Frais Ls	10,40%		Frais Ls	-0,90%	
Total Frais	9,70%		Total Frais	-0,70%	
PGC	13,20%		PGC	0,30%	
Bazar	6,90%		Bazar	-0,70%	
Textile	12,10%		Textile	-2,40%	
Total Hyper	5 192 189 €	11,10%	Total Hyper	10 792 567 €	-0,30%
Espace Culturel	513,60%		Espace Culturel	38,60%	
Mab	724,30%		Mab	90,00%	
Para	29,90%		Para	7,60%	
Optique	89,20%		Optique	19,90%	
Sport	100,00%		Sport	62,30%	
BBJ	-24,70%		BBJ	-21,60%	
Auto	14,10%		Auto	12,40%	
Drive	-10,00%		Drive	-4,10%	
Total Annexes	4 193 757 €	39,00%	Total Annexes	8 873 674 €	9,20%
Total Site HC,	9 385 946 €	22,10%	Total Site HC,	19 666 241 €	3,80%

4. Pass vaccinal

La présentation du « Pass vaccinal » et le port du masque ne seront plus exigés le 14 mars prochain dans les endroits où il est aujourd'hui requis. Mr TRUPIANO nous précise que si des personnes veulent garder le masque, cela sera autorisé. Mme LASSARRETTE demande si les plexis peuvent rester en place sur la ligne de caisses. Cela est souhaité par les caissières.

5. Jour de solidarité

Le jour de solidarité reste le Lundi de Pentecôte.

6. Rapport sur la participation de l'entreprise à l'effort de construction

Il a été versé 51 808 € pour cette participation, le 31 décembre.

7. Déclaration annuelle des travailleurs handicapés

Il y a 27 travailleurs handicapés dans l'entreprise, le quota est atteint donc pas de taxe.

8. Horoquartz

Mr LEVACHER précise qu'au vue des problèmes toujours récurrents sur HOROQUARTZ, l'inspecteur du travail sera directement informé si cela se renouvelle. Mr TRUPIANO précise également que les chefs de rayons sont directement responsables en cas de problème avec l'inspection de travail.

9. Informations secrétaire :

- Pass-time :

Pour la 1 ère année, c'est un bon début, 31 personnes ont pris le Pass. Il sera peut-être envisagé une participation du CSE de 5 € pour le personnel l'an prochain.

- Le site internet « CSE MERIDIEN IBOS » est mis en place, les retours sont bons.

- SOVIGO, les jours de gratuité :

- o le vendredi 27 mai 2022, Fête des mères,
- o le vendredi 17 juin 2022, Fête des pères
- o le mardi 1 novembre 2022
- o le samedi 24 décembre 2022, Noël
- o le samedi 31 décembre, Nouvel an

- Chèques-vacances :

Il y a un afflux important de demandes, Mr LEVACHER suggère une autre façon de les distribuer qui sera peut-être vu pour l'année prochaine.

- Chèques KADEOS

Un sondage est fait sur la demande des chèques-vacances, et l'on peut dire qu'une très grande majorité des salariés sont satisfaits.

10. Bilan comptable du CSE

Mr LEVACHER nous détaille les bilans des ASC et de fonctionnements du CSE

11. Questions diverses :

- FO :

- Est-il normal d'être informé par les Médias de l'ouverture d'un Complexe de Loisirs à côté du BBJ, au lieu d'en être informé par notre propre direction ?

Ceci n'est pas un projet du CDA, la société U2Play exploitera le centre de Loisirs.

- Pouvez vous nous communiquer les investissements, les travaux, les aménagements sur site pour 2022-2023 ?

Lés Projets encours : l'agrandissement du BBJ, la nouvelle organisation du Drive avec l'implantation de tables de tri, et l'agrandissement de la chambre froide.

Les projets à venir, installation de panneaux photovoltaïque, d'ombrières sur le parking, de bornes de recharge électriques. Pour 2023, nous réfléchissons au réaménagement de la zone Frais /Pgc, en rajoutant une entrée supplémentaire directe du parking, vers l'Hypermarché.

- Le gouvernement a astreint les salariés atteints du Covid à l'obligation d'arrêt-maladie forcé. Plusieurs salariés nous ont demandé, quel impact aurait cet arrêt sur les primes d'évaluation, assiduité et super bonis ?
L'impact sera le même qu'un arrêt maladie.
- Pouvez-vous nous fournir un double du nouveau contrat de Prévoyance ?
C'est un document interne.
- Quel sera la nouvelle date du rendez-vous avec la mutuelle ?
Le 7 mars, soit ce jour.
- Pouvez-vous nous donner le nombre de médaillés et leurs anciennetés (argent, or, et grand or)?
 - 126 médaillés au total :
 - 43 médailles d'ARGENT
 - 37 médailles VERMEIL
 - 33 médailles OR
 - 13 médailles GRAND OR

CGT : QUESTIONS du CSE 7 mars 2022

- Nous vous rappelons que depuis quelques mois vous ne nous avez présenté aucuns nouveaux responsables et adjoints.
Nous vous demandons donc de nous fournir un organigramme de la société à l'instant T au vu de nombreux changements.
Nous vous remettons l'organigramme de l'encadrement à jour.
- Nous vous rappelons aussi que vous devez nous informer des travaux et de tous réaménagements dans l'entreprise. Par ailleurs aucune visite n'a été organisée pendant les travaux au BBJ. Pourquoi ?
Concernant le chantier du magasin actuel cela avait été fait très régulièrement
Si vous le souhaitez une visite peut être envisagée au BBJ.
- Nous vous avons rencontré le vendredi 18 février pour vous faire part d'une anomalie concernant les horaires non saisis dans Horoquartz.
Le nouveau responsable prenait ses fonctions, il lui fallait le temps de s'adapter aux outils. Les corrections ont été faites.
- De plus les feuilles récapitulatives du pointage ne sont pas mises à disposition des salariés, comment voulez-vous que ces derniers sachent où ils en sont de leur annualisation ?
Lors de la réunion précédente il a été décidé que le service du personnel ne les éditerait plus. Les salariés qui souhaitent un état peuvent en faire la demande à leur responsable.
De plus, il est mentionné sur la feuille d'évaluation, si les salariés sont bien informés de leur solde de l'annualisation.
- Il faut absolument que les responsables maîtrisent les accords d'entreprise et à minima le code du travail (ex : un salarié qui fini à 19 h ne peut pas commencer à 5 h du matin).
Il faut absolument que les responsables fassent passer les documents aux salariés.
Nous n'avons pas constaté d'anomalies, mais nous ferons un rappel.

- Pouvez-vous nous confirmer que l'ensemble des responsables a demandé les dates de congés à leurs subordonnés afin de pouvoir les valider au plus tard le 31 mars comme le stipule les accords d'entreprise 3.3.11 du 09 septembre 2010.
Un rappel sera fait, toutefois l'affichage des congés payés est obligatoire au 01.04.2022.
- Concernant la complémentaire santé, quand va t-on avoir le document concernant le bénéficiaire en cas de décès, il faut aussi préciser sur le document d'information qu'entre le 31ème et le 45ème jour c'est l'entreprise qui fait le complément de salaire.
Une nouvelle relance a été faite par notre service juridique le 07.03.2022.
- Pourriez-vous faire intervenir le service technique afin de réparer la porte à côté de la caisse centrale ?
La salle où à eu lieu la formation SST le 28 février n'était pas chauffée. Ils n'ont trouvé personne pour régler le problème. Pourquoi ?
Le service technique sera averti.
- Que faut-il faire en cas d'absence de prix sur un article. Faut-il le donner au client ?
Il faut contacter le responsable, ou l'adjoint du rayon, ou le cadre de permanence.
- Pourquoi les salariées de l'agence de voyage ne sont pas accompagnées lorsqu'elles ramènent leur caisse ?
Les hôtesses de caisses des GSS sont toujours accompagnées par un agent de sécurité, il suffit d'appeler le PC Sécurité pour qu'il envoie un agent sur place. (MAB, Culturel, Sport, ...)
- A quelle date le personnel pourra t-il se garer à nouveau sur les emplacements initiaux ?
Il n'y a pas de changement, depuis les débuts des travaux du BBJ, nous constatons toujours un déplacement des véhicules des clients vers l'entrée N°1
- Il serait de bon ton de distribuer des bons d'essence aux employés au vu de l'augmentation des carburants. Comptez-vous le mettre en place ?
C' n'est pas envisagé.

Plus personne ne demandant la parole et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures 35.

Le Président,

D. SAINT-LAURENT



La Secrétaire

D SANLAVILLE

